

Catalogne : libération immédiate de tous les prisonniers politiques !

Depuis quatre mois, la répression se déchaîne en Catalogne.

Jordi Cuixart et Jordi Sanchez, responsables d'associations démocratiques, ont été jetés en prison il y a plus de trois mois ; Oriol Junqueras, pourtant élu député au Parlement autonome le 21 décembre, est maintenu en détention. Le Président destitué et trois autres Conseillers de son gouvernement sont toujours exilés à Bruxelles, menacés d'être jetés en prison s'ils foulent le sol espagnol ; des centaines de maires, d'enseignants, de travailleurs, de militants sont convoqués devant les tribunaux et poursuivis avec des accusations de rébellion et de sédition, c'est-à-dire, d'organiser un soulèvement violent contre l'Etat espagnol. L'autonomie catalane est suspendue en vertu de l'application de l'article 155 de la Constitution espagnole, et c'est Rajoy qui gouverne depuis Madrid avec ses ministres.

Quel est leur « crime » ? La monarchie espagnole et son gouvernement les punissent pour avoir organisé le vote par lequel le peuple catalan s'est librement prononcé, le 1^{er} octobre 2017, pour la République catalane.

Cette répression brutale du gouvernement Rajoy et de la monarchie, qui a commencé avec l'énorme violence policière exercée contre les électeurs le 1^{er} octobre, bénéficie du soutien inconditionnel de la Commission européenne, des gouvernements des principaux pays de l'Union européenne (Macron, Merkel, May, etc.), ainsi que de l'administration Trump.

Le 28 janvier, la monarchie, le gouvernement et, sous leurs diktats, le Tribunal Constitutionnel, en violation de leurs propres lois et jurisprudences, ont franchi un pas de plus dans l'étranglement des libertés et ils ont interdit à la majorité du Parlement autonome, élu le 21 décembre, de nommer le président de leur choix, en la personne de Carles Puigdemont.

Nous sommes des militants de toutes tendances du mouvement ouvrier et démocratique de l'Etat espagnol et de toute l'Europe. Nous avons vu, comme tous les travailleurs d'Europe, l'immense majorité de la population catalane se mobiliser pour la République avec courage et pacifiquement, et nous avons vu l'Etat répondre par la brutalité policière, les poursuites judiciaires et la suppression de leurs libertés. Nous ne pouvons pas rester impassibles ! Nous nous rangeons inconditionnellement aux côtés du peuple catalan pour le respect de ses droits !

Nous défendons son droit à disposer librement de lui-même, et à se débarrasser de la monarchie et des institutions de 1978 qui assurent la continuité du franquisme.

Nous défendons son droit à constituer sa propre République, au même titre que nous défendons le droit de tous les peuples de l'Etat espagnol à constituer leurs propres républiques, et s'ils le souhaitent, de s'unir librement.

Nous, militants du mouvement ouvrier et démocratique de l'Etat espagnol et de toute l'Europe, appelons à agir ensemble dans toute l'Europe pour :

Libération immédiate de tous les emprisonnés politiques !

Abandon de toutes les poursuites judiciaires !

Liberté pour le peuple catalan de choisir ses propres représentants !

Bas les pattes devant la République catalane !

Premiers signataires

ALLEMAGNE

Sidonie Kellerer, syndicaliste GEW ; Peter Kreutler, vice-président de la commission ouvrière du SPD (AfA) de Düsseldorf, syndicaliste ver.di, comité des délégués syndicaux ; Norbert Müller, SPD, syndicaliste ver.di ; Peter Saalmüller, SPD, syndicaliste ver.di ; Heimgard Schüller, syndicaliste IG BAU ; Klaus Schüller, membre de la direction nationale de la commission ouvrière du SPD (AfA), syndicaliste EVG, Comité de suivi du Comité ouvrier international (COI) ; Anna Helena Schuster, déléguée du personnel ver.di ; Heinz Werner Schuster, président de la commission ouvrière du SPD (AfA) de Düsseldorf, délégué ver.di

BELGIQUE

Salah Azaam, syndicaliste ; Toni Bernardi, sidérurgiste retraité ; Michèle Corin, militant PS Verviers ; Gaëtan Coucke, syndicaliste enseignant ; Sarah De Laet, déléguée syndicale enseignement ; Roberto Giarrocco, délégué

syndical services publics ; José Hardy, délégué syndical du Service public secteur Ministères ; Serge Monsieur, président CGSP ALR Vivaqua (à titre personnel) ; Laura Moraga Moral, syndicaliste enseignante ; Jan Smidt, militant ouvrier ; Claire Thomas, déléguée syndicale CGSP enseignement.

BIELORUSSIE

Youri Glouchakov, Mouvement social « Razam »

ETAT ESPAGNOL

Miguel Angel Aragonese Garcia, délégué comité syndical LAB (Euzkadi-Pays basque) ; Lurdes Barba, metteur en scène de théâtre (Catalogne) ; Patxi Fernández Álvarez, retraité, syndiqué UGT (Euzkadi-Pays basque) ; Eduard Gonzalo, militant indépendantiste (Catalogne) ; Jordi Rabella Foz (Catalogne) ; José Luis Vinatea, travailleur de livraison, syndiqué UGT (Euzkadi-Pays basque) ; Felipe Zorita, cheminot retraité, syndiqué UGT (Euzkadi-Pays basque)

FRANCE

Gilles Barthes, psychiatre (76) ; Jean-Michel Boulmé, militant du POID (01) ; Cécile Brandely, avocate, membre du Syndicat des avocats de France (31) ; Oscar Caballero-Ramirez, syndicaliste métallurgie (17) ; Patricia Cestor, syndicaliste de l'éducation nationale (92) ; Jacques Châtillon, libre-penseur (22) ; Katel Corduant, syndicaliste (75) ; Christian Delannoy, médecin (59) ; Jean-Michel Delaye, syndicaliste et conseiller municipal de Brumath (67) ; Laurent Denil (95) ; Claire Dujardin, avocat, membre du Syndicat des avocat de France (31) ; Stephen Duval, avocat (69) ; Patrick Farbiaz, Ecologie sociale (75) ; Dominique Ferré, rédacteur, La Tribune des travailleurs (94) ; Jean-Christophe Giraud, avocat (69) ; Daniel Gluckstein, secrétaire national du POID, co-coordonateur du Comité ouvrier international (COI) (93) ; Basile Gonzales, pédopsychiatre (76) ; Thomas Gonzales, avocat (34) ; Nicolas Griffon, médecin (76) ; Pierre Herranz, retraité, militant ouvrier (17) ; Michèle Kauffer, syndicaliste (91) ; Christel Keiser, conseillère municipale, secrétaire nationale du POID (93) ; Marc Lagier, médecin hospitalier (37) ; Francis Lopera, syndicaliste ArcelorMittal (57) ; Maria José Malheiros, syndicaliste (75) ; Alexia Muller, syndicaliste (75) ; François Préneau, retraité, syndicaliste, militant d'Ensemble (44) ; Grégoire Privolt, syndicaliste enseignant (69) ; Jean Pierre Richaudeau, Initiative pour le socialisme (74) ; Paul Robel, médecin (56) ; Olivier Roux, syndicaliste enseignant (2A) ; Gérard Schivardi, maire de Mailhac (11) ; Arsène Schmitt, syndicaliste frontalier (57) ; Robert Schmitz, syndicaliste (75) ; Henri Sick, syndicaliste (75) ; Sarah Taconet, médecin (95) ; Marinette Veyssière, syndicaliste (79) ; Katia Vidal, syndicaliste (66).

GRANDE-BRETAGNE

Mike Arnott, secrétaire de l'Union Locale des TUC de Dundee à titre personnel ; Mike Calvert, secrétaire adjoint de la section Unison d'Islington à titre personnel ; Jane Doolan, secrétaire de la section Unison d'Islington, Membre de la direction nationale de Unison à titre personnel ; Paul Filby, secrétaire de l'Union locale des TUC de Merseyside – Liverpool à titre personnel ; Steve Hedley, secrétaire Général adjoint du syndicat des cheminots RMT à titre personnel ; John Hendy, avocat du Travail à titre personnel ; Ian Hodson, président du syndicat des Boulangers BFAWU à titre personnel, Michael Louglin, Université de Canterbury, à titre personnel ; Henry Mott, UNITE Southwark ; Nick Phillips, syndicaliste Unite à titre personnel ; Nat Queen, Université de Birmingham, syndicaliste UCU à titre personnel ; John Sweeney, syndicaliste.

GRECE

Dimitrios Balaskas, paysan, Nauplie ; Andreas Guhl, éditeur de "Ergatika Nea", membre de LAE Argolide ; Maryse Le Lohé, membre de LAE Papagos-Cholargos Athènes ; Sotiria Lioni, Nauplie ; Eleni Pierropoulou, membre d'Unité populaire (LAE), Papagos-Cholargos, Athènes.

HONGRIE

Tamàs Krausz, historien (à titre personnel) ; Tamàs Gàspàr Miklos, philosophe, professeur invité, Central European University, Budapest, à titre personnel ; Judit Morva, activiste, Le Monde

Diplomatique hongrois (à titre personnel) ; Judit Somi, militante ouvrière, collaboratrice de Munkàs Hirlap

IRLANDE

Ciaran Campbell, syndicat Mandate à titre personnel ; John Douglas, secrétaire général du syndicat Mandate à titre personnel ; Brian Forbes, syndicat Mandate à titre personnel.

ITALIE

Bruno Boggio, retraité, militant politique ; Luigi Brandellero, ouvrier, rédaction de Tribuna Libera ; Alessandra Cigna, enseignante, militante syndicale ; Ugo Croce, artisan, Mouvement Politique pour l'Abrogation ; Luis Cabases, journaliste ; Felice Fazzolari, enseignant, Mouvement politique pour l'Abrogation ; Kristian Goglio, enseignant, syndicaliste ; Dario Granaglia, ouvrier, syndicaliste ; Monica Grilli, enseignante, déléguée syndicale ; Gianni Guglieri, ouvrier, syndicaliste ; Antonio Landro, enseignant, délégué syndicale ; Aldo Mangano, étudiant ; Andrea Monasterolo, ouvrier, syndicaliste ; Maria Jesus Lopez Montalban, présidente de l'association « Amics de Catalunya a Italia » ; Alberto Pian, enseignant militant syndical ; Betty Raineri, enseignante, déléguée syndicale ; Lorenzo Varaldo, directeur d'école, Mouvement Politique pour l'Abrogation ; Vanna Ventre, enseignante, rédaction "Tribuna Libera" ;

PORTUGAL

Jorge Fonseca de Almeida, économiste ; Jaime Pereira, retraité ; Rui Rodrigues, professeur d'université ; José Júlio Santana Henriques, syndicaliste pensionné ; Lia Santos, enseignante SPGL/CGTP ; Jorge Torres, Commission de travailleurs de Saica, Délégué syndical CITE/CGTP ; Adriano Zilhão, économiste.

ROUMANIE

Contantin Cretan, ancien détenu politique emprisonné pour ses activités syndicales.

RUSSIE

Mark Vassilev, historien.

SERBIE

Jaćim Milunović, militant ouvrier.

SUISSE

Michel Zimmermann, membre du Parti socialiste genevois, conseiller municipal de Versoix ; Dogan Fennibay, syndicaliste UNIA.

TCHEQUIE

Petr Schnur, CMF, České mírové fórum

TURQUIE

Yasar Avci, syndicat des ouvriers en retraite ; Sevim Kacmaz, travailleuse ; précaire, membre de IKP ; Sadi Ozansü, président du Parti de la fraternité ouvrière (IKP) ; Furkan Safak, membre de IKP ; Birsen Yesilkanat, syndicat des infirmiers.

Je signe publiquement cet appel :

Nom, prénom :

Qualité sous laquelle doit apparaître ma signature :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Pour toute correspondance : appel.catalogne@gmail.com

Signature :